



**COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET BALL**  
**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CLUBS**  
**Saison 2009 / 2010**

**Saint Amand-les-eaux, le 5 juin 2010.**

1 - REPRESENTATION DES CLUBS : APPEL DES CLUBS - Mme GRUSZCZYNSKI

COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD

**APPEL DES CLUBS - Mme GRUSZCZYNSKI**  
**COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD**

Nombre de clubs : 163

Nombre total de voix : 21150

Nombre de clubs présents : 148 **soit : 90,80%**

Nombre de voix des clubs présents : 20235 **soit : 95,67%**

**DISTRICT CAMBRESIS**

nombre de clubs : 13 représentant 1341 voix **soit : 69,23% clubs présents**

nombre de clubs présents ou représentés 9 représentant 1126 voix

**% de présences en voix 83,97%**

CAMBRAI BASKET -BASKET CLUB CARNIÈRES -BASKET CLUB ESCAUDOEUVRES -CENTRE SOCIO CULTUREL  
FOURMIES -BASKET CLUB LANDRECIEN -CERCLE JEUNES BASKET BALL LE CATEAU -PROVILLE BASKET -  
BASKET CLUB DU SOLRÉZIS -BASKET CLUB VILLERS OUTRÉAUX -

**DISTRICT DOUAISIS**

nombre de clubs : 22 représentant 2411 voix **soit : 100,00% clubs présents**

nombre de clubs présents ou représentés 22 représentant 2411 voix

**% de présences en voix 100,00%**

BASKET CLUB BREBIÈRES -AMICALE SPORTIVE CUINCY BASKET -SMEP DECHY GUESNAIN MONTIGNY  
VOLTAIRE -AMICALE ANCIENS ELÈVES DORIGINES DOUAI -BASKET CLUB DOUAI -DOUAI BASKET FÉMININ -  
BASKET CLUB FRAIS MARAIS DOUAI -OSTREVENT BASKET ÉMERCHICOURT ANICHE AUBERCHICOURT -  
BASKET CLUB FLINES LES RÂCHES -BASKET O PAYS MARCHIENNOIS -LAMBRES BASKET CLUB -AVENIR  
BASKET FLERSOIS -BASKET CLUB MONCHECOURT -BASKET CLUB ORCHÉSIEU -BASKET CLUB PÉVÈLE -  
AVENIR BASKET CLUB OSTRICOURT -OSTRICOURT ASB -CERCLE SPORTIF LAÏQUE RAIMBEAUCOURT -CLUB  
BASKET SINOIS -UNION SPORTIVE ATHLÉTIC CLUB SOMAIN -UNION AVENIR BASKET -WAZIERS ATHLETIC  
CLUB -

**DISTRICT MARITIME**

nombre de clubs : 21 représentant 3131 voix **soit : 95,24% clubs présents**

nombre de clubs présents ou représentés 20 représentant 3099 voix

**% de présences en voix 98,98%**

BASKET CLUB BIERNIS -SPORTING CLUB BOURBOURG -AMICALE LAÏQUE BRAY DUNES -BASKET CLUB  
CAPPELLOIS -AMICALE LAÏQUE COUDEKERQUE BRANCHE -UNION SPORTIVE DUNKERQUE -FORT MARDYCK  
OLYMPIC CLUB -OLYMPIQUE GRANDE SYNTHÉ BASKET BALL -BASKET CLUB MARITIME GRAVELINES GRAND  
FORT -GRAVELINES BASKET FÉMININ -GRAVELINES BASKET ES LA -ASSOCIATION CULTURELLE SPORTIVE  
HOYMILLE -BASKET CLUB LEFFRINCKOUCKOIS -ASSOCIATION SPORTIVE LOON PLAGE -SOCIÉTÉ  
MUNICIPALE PETITE SYNTHÉ DUNKERQUE -AMICALE LAÏQUE SAINT PIERREBROUCK -BASKET CLUB SAINT  
POLOIS -JEUNESSE LOISIRS SPORTS AMICALE TÊTEGHEM -ATHLETIC BASKET CLUB WATTEN -ASSOCIATION  
SPORTIVE WORMHOUT BASKET -

**DISTRICT TERRIEN**

nombre de clubs : 69 représentant 10275 voix **soit : 92,75% clubs présents**

nombre de clubs présents ou représentés 64 représentant 9809 voix

**% de présences en voix 95,46%**

BASKET CLUB ANNOEULLIN -SPORTS OUVRIERS ARMENTIÉROIS -AVELIN BASKET CLUB -BASKET CLUB  
BAILLEULS -AVENIR BONDUES BASKET CLUB -ATHLETIC BASKET CLUB CHÉRENG -LA LOUCHE COMINOISE -  
FOYER SAINT PIERRE CROIX -OLYMPIQUE CROISIEN -ASSOCIATION SPORTIVE LAÏQUE CYSOING BOUVINES -  
LILLE MÉTROPOLE -ESTAIRES BC -FRELINGHIEN US -FRETIN BC -ENTENTE BASKET HALLUIN -CERCLE  
GYMNIQUE HAUBOURDINOIS -BASKET CLUB JEAN MACÉ HAZEBROUCK -BASKET F CLUB HELLEMES LILLE -  
HEM SPORTS BASKET CLUB -OFFICE MUNICIPAL SPORTS CHAPPELLOIS BASKET -JEUNE FRANCE  
LAMBERSART -LAMBERSART BASKET LILLE MÉTROPOLE -LEERS OMNI SPORTS BASKET BALL -BASKET CLUB  
LESQUIN -BASKET CLUB SAINT MAURICE PELLEVOISIN LILLE -ASSOCIATION SPORTIVE VIEUX LILLE -LILLE  
BASKET - OLYMPIQUE LILLE SUD -LINSSELLES BASKET -UNION SPORTIVE MONT À CAMP LOMME -OMNI SPORTS  
MUNICIPAL LOMMOIS -BASKET CLUB LOOSSOIS -ASSOCIATION SPORTIVE JEUNESSE MARCQ EN BAROEUL -

MERVILLE SPORTS BASKET BALL -BASKET ATHLETIC CLUB MONS EN BAROEUL -ATHLETIC BASKET CLUB MOUVAUX -PRO PATRIA NEUVILLE EN FERRAIN -PHALEMPIN BASKET CLUB -PONT A MARCQ BC -BASKET CLUB PROVIN -RONCHIN BASKET CLUB -ULTRA SPORTS RONCQ -BASKET CLUB JEAN MACÉ PASTEUR ROUBAIX -LCJMPT SAINGHIN EN WEPES -UNION SPORTIVE SAINT ANDRÉ -SAILLY BASKET CLUB -BASKET BALL SANTOIS -SECLIN BASKET CLUB -OMNI SPORTS MUNICIPAL SEQUEDIN -BASKET CLUB STEENWERCKOIS -AVANT GARDE THUMERIES -CERCLE SAINT PAUL TOUFLERS -INTER CLUB TOURCOING - JEUNE GARDE TOURCOING - SAINT MICHEL TOURCOING -UNION SPORTIVE TOURCOING FÉMININES -ENTENTE SPORTIVE BASKET VILLENEUVE D'ASCQ -JEUNESSE WAMBRECHIES -WASQUEHAL FLASH BASKET -FÉMINA WASQUEHAL BASKET -ASSOCIATION SPORTIVE WATTIGNIES TEMPLEMARS -WATTRELOS BASKET CLUB -WAVRIN WEPES BASKET BALL -AMICALE LAÏQUE SPORTIVE WILLEMS -

### **DISTRICT VALENCIENNOIS**

nombre de clubs : 37 représentant 3963 voix **soit : 86,49% clubs présents**

nombre de clubs présents ou représentés 32 représentant 3761 voix

**% de présences en voix 94,90%**

AULNOY LES VALENCIENNES SPORTS -ASSOCIATION SPORTIVE AULNOYE -UNION SPORTIVE MUNICIPALE BEUVRAGES -ASSOCIATION SPORTIVE MUNICIPALE BEUVRAGES -BASKET CLUB BOUCHAIN -CONDÉ BASKET -ALERTE CRESPINOISE BASKET BALL -ASSOCIATION SPORTIVE CAIL DENAIN VOLTAIRE -CERCLE OLYMPIQUE DOUCHY LES MINES -HAINAUT BASKET ESCAUDAIN MARLY -BASKET FÉMININ ESCAUDAIN - ESTREUX ASB -BASKET CLUB FERRIÉROIS -HASNON BASKET -FOYER JEUNES ÉDUCATION POPULAIRE HÉRIN -BASKET CLUB HORNAING -JEUNESSE SPORTIVE JEUMONT BASKET BALL - AMICALE BASKET LOURCHOIS -ASSOCIATION GYMNIQUE LOUVROIL -AVENIR MAING BASKET BALL -UNION SPORTIVE MAUBEUGE -BASKET CLUB NEUVILLE SUR ESCAUT -JEANNE D'ARC ONNAING -ASSOCIATION SPORTIVE PONTOISE BASKET -ASSOCIATION SPORTIVE RAISMES -UNION SAINT AMAND PORTE HAINAUT - BASKET CLUB SAINT SAULVE -BASKET CLUB THIAN -CONCORDE OLYMPIQUE TRITHOISE BASKET -UNION HAINAUT BASKET -RHONEL SPORTING CLUB VALENCIENNES -BASKET CLUB WAVRECHAIN SOUS DENAIN -

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut avoir lieu.

Mme GRUSZCZYNSKI rend la parole à M. CATTELLE.

### **2 – OUVERTURE DES TRAVAUX**

M. Cattelle commence son discours :

« Je vous adresse les excuses de :

- M. Yvan MAININI, président de la Fédération Française de Basket Ball,
- M. Alain BOCQUET, député-maire de St Amand-les-Eaux,
- M. Jean-Marie KOSTEK, président de l'association des joinvillais et membre du CROSF,
- M. Christian CIECIELSKI et Michel LEBEAU, membres du Comité Directeur, qui n'ont pas pu être présents parmi nous.

Je ne sais pas si nous aurons un représentant de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, mon invitation étant restée sans réponse à ce jour.

Je suis heureux d'accueillir :

- M. Eric RENAUX, 1<sup>er</sup> adjoint à la mairie de St Amand-les-eaux et également conseiller général.
- M. MONDINO, qui est adjoint aux sports à la mairie de St Amand-les-eaux, représentant M. le maire,
- M. LY SIN CHENG, vice-président de la ligue NORD/PAS-DE-CALAIS qui remplace M. Paul MERLIOT, président de la Ligue qui assiste actuellement à l'assemblée générale du Pas-de-Calais à Dourges,
- Mme Elisabeth DASSONVILLE, CTS coordinatrice du pôle ESPOIRS de la LIGUE NORD/PAS-DE-CALAIS,
- M. Jean-Noël BLANPAIN, président du club de l'Union St Amand Portes du Hainaut qui nous accueille aujourd'hui.

Cette deuxième année de mandat, dans la lignée de nos engagements pris la saison dernière, a été axée sur les changements à apporter pour améliorer, à votre service, le fonctionnement notamment sur cette saison en gestion sportive où nous avons essayé de travailler en amont sur les calendriers pour éviter au maximum les dérogations par la suite.

Les « journées intempéries », inconnues depuis de nombreuses années, ont toutefois fortement perturbé l'ordonnement mis en place. Mais globalement la préparation, qui a été effectuée avant les championnats, a permis d'alléger le travail qui a eu lieu pendant ceux-ci.

Je me plais également à me féliciter de la volonté affichée d'un travail en commun avec la Ligue Régionale et le Comité Départemental du Pas-de-Calais, qui a permis de mettre en place une réunion de travail des commissions sportives des trois organismes débouchant sur une mise en commun de nombreux articles des règlements sportifs jusqu'alors différents et une convergence des dispositions financières.

La saison sportive qui se termine présente un bilan sportif très satisfaisant dans son ensemble, avec son lot habituel de bonnes et de mauvaises surprises.

En PRO A, le BCM GRAVELINES DUNKERQUE GRAND LITTORAL a réalisé une très grosse saison en ne s'inclinant qu'en demi finale face à CHOLET hier soir obligeant quand même ce dernier à avoir recours à une belle pour se qualifier.

En LIGUE FEMININE, l'ESB VILLENEUVE D'ASCQ a, une nouvelle fois, porté bien haut nos couleurs tant en championnat de France qu'en coupe d'Europe.

Le SO ARMENTIERES a réalisé une première saison pleine, même si, malheureusement sportivement ils ont perdu leur place en LIGUE FEMININE. Mais tout n'est pas encore terminé.

Une grande satisfaction avec l'UNION SAINT AMAND PORTE DU HAINAUT, notre hôte, qui après une saison de purgatoire, rejoint l'élite du basket féminin.

Permettez-moi, à ce moment, de déplorer la disparition de l'UNION SPORTIVE DE VALENCIENNES OLYMPIC, club emblématique, s'il en fût, de notre département.

Pour sa première saison en PRO B, le LILLE METROPOLE BASKET a déjoué tous les pronostics en accédant aux Play Off pour ne s'incliner en demi-finale qu'après une belle devant une très belle équipe de la JSF NANTERRE.

Dans les championnats fédéraux, nos équipes nordistes ont brillé avec l'accession en NM1 du BC ORCHESIEN, où il rejoindra l'ASC DENAIN VOLTAIRE PORTE DU HAINAUT, qui réalisa une pleine saison.

En NF2, le FEMINA WASQUEHAL n'a raté que d'un cheveu l'accession en NF1.

En NM3, si nous enregistrons avec regret les descentes du BC DOUAI et de l'USM BEUVRAGES, l'US MAUBEUGE y accèdera la saison prochaine.

Dans les championnats de jeunes, nos équipes nordistes ont une nouvelle fois brillé avec, cerise sur le gâteau, le titre de champion de France 2<sup>ème</sup> division pour les cadettes de l'ESB VILLENEUVE d'ASCQ.

Mais ce sont tous les clubs du Nord qu'il convient de féliciter pour leur dynamisme.

Cette saison, grâce à tous ses clubs, le Comité, l'un des rares à augmenter son nombre de licenciés, a établi un nouveau record historique en enregistrant 21 520 licenciés. Il confirme ainsi sa place de 1<sup>er</sup> département de France en nombre de licenciés.

Au-delà de ces excellents résultats sportifs, il convient de mettre en exergue le travail effectué dans les clubs par les dirigeants et au niveau du Comité celui réalisé par les différentes commissions.

La CDAMC a mis en place de nombreux stages et là encore, nous demeurons le 1<sup>er</sup> département en nombre d'officiels. J'ai d'ailleurs plaisir à constater que la qualité du travail effectué par le Comité Départemental et la Ligue a été soulignée par le Président fédéral.

Comme chaque saison, les arbitres demandeurs ont été réunis en vue d'une présélection à une éventuelle montée en Championnat Régional. Si le nombre de présents fut décevant, en rapport avec les candidatures reçues, 12 d'entre eux ont été retenus pour officier sur les finales départementales et au final 11 d'entre eux auront le plaisir de découvrir le niveau régional dès la saison prochaine.

Comme la saison dernière, un regret : le nombre d'écoles d'arbitrage homologuées reste faible pour un département de pointe comme le nôtre et de gros efforts restent à faire en la matière.

La charte d'arbitrage n'a pas été appliquée cette saison encore, mais elle sera remise en place dès la saison prochaine, car chacun doit rester convaincu du caractère indispensable de fournir des efforts pour présenter des arbitres et permettre le meilleur déroulement possible des rencontres.

La Commission de DISCIPLINE a eu à traiter un nombre, toujours trop important de dossiers avec, phénomène confirmé et inquiétant, de plus en plus de dossiers concernant l'environnement de la rencontre (spectateurs et parents) et dans les catégories des plus jeunes. Nous mettrons en place dès septembre une campagne de sensibilisation et nous comptons sur vous pour nous aider dans cette tâche.

Le sport se doit absolument d'avoir une vocation éducative et de prendre sa place dans la lutte contre les incivilités.

La Commission des JEUNES a continué à faire preuve de vitalité et chacun de ses membres a assuré, avec sérieux, la mission, qui lui avait été confiée.

Les différentes manifestations mises en place, les MERCREDIS DU BASKET, la Fête Nationale du MINIBASKET ont connu un succès moins probant que l'année dernière en terme de participation. Il nous appartiendra de régénérer les formules qui ont peut-être vieilli pour mieux les adapter à votre attente.

De toute façon, je tiens à remercier tous les organisateurs et bénévoles qui ont œuvré pour que les participants puissent jouer dans les meilleures conditions dans ces moments qui doivent rester festifs.

La mise en place, par M. Steeve LAGRENEZ, du nouveau protocole de Certification Départementale des écoles de mini basket a été réalisée, même si quelques difficultés ont été rencontrées.

Quelques clubs ont été déçus de ne pouvoir accéder à la certification, mais je ne doute pas que le désir d'excellence qui les caractérise, leur permettra de remédier à cet accident de parcours.

Le forum du mini basket remis en place cette saison a eu lieu à HEM et a permis de réunir une cinquantaine de cadres s'occupant de jeunes joueurs. Il aura lieu la saison prochaine, le 11 novembre et j'ai demandé aux animateurs de développer une formule plus dynamique avec notamment des démonstrations commentées.

De même, une université décentralisée de la fédération sera mise en place avec la collaboration de la Ligue Régionale et est programmée pour le week-end des 30 et 31 octobre. Nous espérons qu'elle rencontrera le même succès que cette saison. D'ailleurs, en accord avec La ligue et le Comité Départemental du Pas-de-Calais, nous avons décidé qu'il n'y aurait pas de championnat ce week-end, qui sera réservé à la formation.

Les Commissions SPORTIVE et TECHNIQUE ont poursuivi leurs tâches pas toujours faciles.

Cette saison, nous avons adressé les calendriers provisoires fin juillet comme prévu afin que vous puissiez établir vos plannings. Nous gardons la période d'août pour régler un maximum de problèmes comme les matches programmés aux mêmes horaires et établir des calendriers définitifs qui, hors dérogations, ne connaissent ensuite qu'un minimum de modifications.

D'ores et déjà, sachez que le début des championnats départementaux est fixé au dernier week-end de septembre et au 1<sup>er</sup> week-end d'octobre pour les plus jeunes.

Nos sélections départementales, malgré la vitalité de nos jeunes joueurs et joueuses, n'ont pas connu le succès espéré en ne se qualifiant pas pour les finales nationales. Elles n'ont pas démerité, notamment, les garçons, qui ne se sont inclinés qu'après prolongation, face au Comité du VAL DE MARNE, qui a fini Champion de France.

Un grand BRAVO et un grand MERCI à tous les participants, joueurs, cadres et aussi parents, qui suivent la compétition assidument et soutiennent sans faille leurs enfants.



Après une saison de mise en place, Michaël PETIPA aura pour mission principale, la saison prochaine, les actions de formation et d'aide aux clubs. N'hésitez pas à faire appel à lui, pour demander l'aide ponctuelle dont vous avez besoin. Il fera tout pour être à votre service.

La volonté de votre Comité Directeur reste d'être au plus près de vos préoccupations, à l'écoute de vos remarques et d'œuvrer à l'essor de notre sport. Nous ne pourrons pas toujours vous donner satisfaction, car les intérêts particuliers ne sont pas toujours en phase avec l'intérêt et la gestion collective. Mais soyez convaincus que nous vous donnerons les meilleures conditions possibles de fonctionnement.

Pour terminer, je voudrais remercier nos partenaires fidèles et incontournables dont les aides nous permettent la réalisation de nos objectifs les plus ambitieux :

- le Conseil Général du Nord, principal collaborateur de notre Comité,
- la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports par le biais du CNDS,
- le Crédit Mutuel, qui continue à être notre principal partenaire financier,
- la Ligue Régionale de Basket Ball et le Comité Départemental du Pas-de-Calais, avec lesquels nous entretenons d'excellentes relations et avec qui nous avons une volonté commune de travailler dans le même sens,
- les élus du Comité et les membres des Districts, pour leur dévouement et leur engagement.
- les membres du Personnel du Comité,
- l'ensemble des techniciens impliqués dans l'équipe Technique Départementale.

Et surtout un grand merci à vous toutes et tous, bénévoles et représentants des clubs et à tous ceux qui vous entourent, pour permettre, chaque jour, à tous nos licenciés de pratiquer notre sport favori. La richesse de votre apport n'est pas mesurable, tant il est important et, comme je l'avais déjà dit l'an dernier, il ne sera jamais assez reconnu.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne assemblée générale dans un esprit positif de concertation et d'amélioration de nos pratiques pour le plus grand bien de tous. »

M. Alain CATELLE donne la parole à M. MONDINO, représentant de M Alain BOCQUET, député-maire de Saint Amand-les-eaux.

« Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les responsables des associations, bonjour.

Je souhaitais en tant qu'élu de la ville en charge des sports, vous souhaiter de bons travaux. Je vous rappelle que Saint Amand-les-eaux est depuis 2005 la ville la plus sportive de France parce que nous nous intéressons beaucoup au sport, nous l'accompagnons beaucoup et en particuliers le basket puisque fiers de notre club local.

Nous sommes heureux pour toutes ces raisons là de vous accueillir.

J'ai entendu que votre journée est extrêmement chargée car le basket est sujet à de nombreux changements et que vous aurez de nombreux points à aborder.

Voilà, je vous souhaite de bons travaux. Bienvenue dans cette ville et bon retour également. »

M. CATELLE remercie M. MONDINO d'avoir consacré quelques minutes au basket et lui souhaite bon courage pour la suite de ses interventions.

Ensuite, il passe la parole à M. LY SIN CHENG, vice-président de la Ligue Nord/Pas-de-calais.

« J'excuse M. Paul MERLIOT, qui, selon la règle de l'alternance, est à Dourges pour l'Assemblée Générale du Pas-de-Calais. Il sera parmi vous l'année prochaine.

Alain a mis l'accent sur la volonté de travail en commun du Comité du Nord et c'est aussi celle du Comité du Pas-de-calais et de la Ligue.

Un beau siège est aussi en vue et cela augure d'une bonne collaboration. »

M. CATELLE remet un souvenir à M. BLANPAIN en remerciement de l'accueil du club.

M. CATELLE propose que les différentes décisions soient adoptées par vote à main levée, sauf les élections pour le poste à pourvoir au Comité Directeur du CDNBB qui se fera à bulletin secret. Il souligne que, si une personne souhaite que les votes se fassent à bulletin secret, elle en a le droit et il en sera fait ainsi.

**Pour le vote à main levée :**  
**Contre : 0 voix                      Abstentions : 0 voix                      Pour : 20235**  
**La décision de vote à main levée est adoptée à l'unanimité.**

### **3 - Adoption du procès verbal de l'Assemblée Générale 2009**

✓ Mme GRUSZCZYNSKI rappelle que la dernière Assemblée Générale avait eu lieu à Petite Synthe le 6 juin 2009. Elle propose la relecture du Procès Verbal qui avait été envoyé aux clubs dans le NORD BASKET de septembre en début de saison.

Aucun club ne demande la relecture, le PV est donc **soumis à approbation**.

**Adoption du PV :**  
**Contre : 0 voix                      Abstentions : 0 voix                      Pour : 20235**  
**Le PV est adopté à l'unanimité.**

### **4 – ELECTIONS AU COMITE DIRECTEUR DU CDNBB**

M. CATELLE rappelle qu'un poste reste à pourvoir au sein du CDNBB, un appel à candidatures a été fait. Il y a quatre candidats.

Il excuse Mme Christine HAMERS qui ne peut être présente aujourd'hui. Il présente les autres candidats par ordre alphabétique : Mlle Bénédicte BABY, M. Philippe BARBRY et M. Jean-Pierre LECLERCQ.

M. CATELLE propose aux candidats de s'exprimer avant le passage aux votes. Comme les candidats ne souhaitent pas s'exprimer, les clubs passent aux urnes pour voter.

M. Gérard LECAILLE sera président du comité de dépouillement constitué de 4 autres personnes non candidates : Mme BARBRY, MM. BILLET, DUBOIS et VANSTEENE.



- **Commission JEUNES :** **Mme Monique LEIGNEL, Mme Sandrine DEBARGE, Mlle Nathalie VAN-LAER MM. Mehdi BLIDI, Steeve LAGRENEZ, Jean-Michel PITTAVINO**

**Forum du Mini Basket, Fête du Mini Basket et Mercredis du Basket :** rapports moraux de MM. Bliidi et Lagrenez

M. CATTELLE annonce une baisse d'effectifs à la fête du MINIBASKET. En effet, la saison dernière, il y avait eu un record de participation en comptant les licenciés et les scolaires en passant les 2000 participants. Cette année, on a compté seulement 1100 jeunes.

Les raisons sont à étudier :

- problème de date ?
- question d'usure ?

Il en est de même pour les Mercredis du Basket.

Toujours est-il qu'il faut s'interroger et redynamiser ces manifestations (fête du Mini basket et Mercredis du basket) pour retrouver l'engouement des années fastes.

M. CATTELLE propose la remise des trophées pour les clubs organisateurs de la fête du MINIBASKET : SO ARMENTIERES, AS LOON PLAGE, CJB LE CATEAU.

**Journées « Danièle DEWEVRE » :** rapport moral de M. PITTAVINO

**Journée Elite Poussins-Poussines :** rapport moral de Mlle VAN-LAER

Mlle VAN-LAER s'excuse auprès du club de Sin le Noble, organisateur de cette journée car elle n'a pas eu le temps d'écrire le compte rendu de la manifestation qui s'est tenue le 8 mai.

En l'absence de question, il est procédé au vote en vue de l'adoption des Rapports de la Commission Jeunes :

**Contre : 0 voix                      Abstentions : 0 voix                      Pour : 20235**

**Les Rapports des Commissions Jeunes sont adoptés à l'unanimité.**

M. CATTELLE s'excuse de ne pas pouvoir assister à toutes les réunions de Districts, surtout quand elles ont lieu à la même date. Il a quand même pu être présent à trois réunions sur cinq.

Lors de ces réunions, on a souvent remis en cause le championnat POUSSIN(E)S, qui est redevenu un Championnat de District, à cause des refus fréquents des clubs d'accéder, lors de la 2<sup>ème</sup> phase, au Championnat Départemental.

Il pose la question aux responsables de clubs, à savoir que, s'ils choisissent, ce jour, le Championnat Départemental, en 2<sup>ème</sup> phase, ils s'engagent à accepter la montée.

Il faudra assumer pour que les poules constituées soient intéressantes et tirer la leçon des conséquences de la création du Championnat Régional BENJAMIN(E)S. La poule ELITE féminine, restant en département, a vécu une saison particulièrement pauvre : 3 matches sur la phase initiale !

M. CATTELLE précise que, selon lui, le championnat POUSSIN(E)S doit rester un championnat modeste sans chercher une compétition outrancière mais plutôt une formation optimale, en insistant sur les fondamentaux individuels et le plaisir du jeu. C'est pourquoi, c'est à ce niveau qu'il faut mettre des entraîneurs compétents et pas forcément des entraîneurs jeunes dévoués mais sans expérience.

INTERVENTION DE M. DUMONT, président du club de BOURBOURG qui se dit favorable à un retour pour les poussin(e)s à un championnat départemental.

**Proposition de M. CATTELLE : rétablissement d'une phase départementale pour le championnat Poussins/Poussines**

Clubs qui votent contre ce rétablissement :

CO DOUCHY, LAMBERSART BLM, OSTREVENT BASKET, BC ANNOEULLIN, CSL RAIMBEAUCOURT, BC LAMBRES, OSM SEQUEDIN, ASL CYSOING BOUVINES, ALS WILLEMS, BC FRETIN, PROVILLE B, CAMBRAI B, BC ST SAULVE, BC HORNAING, US SAINT ANDRE, ASJ MARCQ-EN-BAROEUL, US TROURCOING, US DUNKERQUE MALO, BCM GRAVELINES, SM TOURCOING, WASQUEHAL FLASH BASKET, FEMINA WASQUEHAL, USM BEUVRAGES, LEERS B, HEM S, OSM LOMME, LAMBERSART JF, FSP CROIX, BC CAPPELLE, A BONDUES C, BC ST POL/MER, AL ST PIERREBROUCK, FORT MARDYCK OC, ABC WATTEN, ASB CUINCY, DOUAI BF, BCJMP ROUBAIX, JLSA TETEGHEM, BC BIERNE, AL BRAY DUNES, IC TOURCOING, O CROIX, EB HALLUIN, ASB OSTRICOURT, LILLE METROPOLE B, OSM CHAPELLOIS, HASNON BC, THUMERIES, SO ARMENTIERES, B O PAYS MARCHIENNOIS, SOMAIN B, BC LEFFRINCKOUCKE, LL COMINES, ABC MOUVAUX, ASM BEUVRAGES, BC SANTES, BC PROVIN, WAVRIN WEPPE B, AS WATTIGNIES-TEMPLEMARS, AB LOURCHES, CSC FOURMIES, USM LOMME.

Clubs qui votent pour ce rétablissement :

O GRANDE SYNTHÉ B, JA ONNAING, US MAUBEUGE, BF ESCAUDAIN, RSC VALENCIENNES, BC DOUAI, LINSSELLES B, SC BOURBOURG, BC ORCHIES, CSP TOUFFLERS, US RONCQ, ESBVA, BC SOLREZIS, BAC MONS, JEUNESSE WAMBRECHIES, HAINAUT B ESCAUDAIN MARLY.

**Contre : 9065 voix                      Abstentions : 8027 voix                      Pour : 3143 voix**  
**Il n'y aura pas de rétablissement du championnat départemental POUSSINS/POUSSINES.**

M. CATTELLE propose la remise des récompenses aux minimes et cadets, vice-champions et champions.

M. BOULOGNE appelle les équipes récompensées (voir annexe).

- **Commission CDAMC :** **Mme Sylvie RANDOUR,**  
**MM. Thierry WAESSEM, Aïssa RACHEM et Jean-Philippe DIAZ**

M. RACHEM remercie les clubs qui ont accueilli un stage ou une formation d'arbitres, comme LOON PLAGE pour les finales départementales. Il remercie aussi les répartiteurs qui, dans leur district respectif, font un travail considérable : Alain LENOTE (CAMBRESIS), Jean-Luc COLMONT (VALENCIENNOIS), Jean-Marie RANDOUR (DOUAISIS), Bernard BOULOGNE (MARITIME) et Samuel BAYART (TERRIEN).

Mme RANDOUR remercie également les formateurs OTM de chaque district.

L'opération de formation décentralisée de l'année précédente sera reconduite. Les formateurs iront dans les clubs. Cette mini-formation initiale permettra d'apprendre succinctement à tenir une table de marque.

Pour les personnes qui désirent continuer et approfondir la formation OTM, quelque chose de plus « soutenu » sera proposé pour préparer ensuite à la montée en région.

INTERVENTION DE M. DANIEL LEBAS (USAPH) : Il dénonce le manque de tact de certains arbitres, qui à peine entrés dans la salle, demandent « qui paie ? », même pour du basket HANDISPORTS.

En l'absence d'autre question, il est procédé au vote en vue de l'adoption du Rapport de la CDAMC :

**Contre : 0 voix                      Abstentions : 0 voix                      Pour : 20235**  
**Le Rapport de la CDAMC est adopté à l'unanimité.**

- **Commission QUALIFICATIONS :**

M. CATTELLE va établir lui-même le rapport de cette commission puisque M. BOUCHENDHOMME est absent aujourd'hui.

Voici la genèse de l'histoire :

M. BOUCHENDHOMME s'occupait de la nomination des OTM de haut niveau pour le FFBB, ainsi que en LIGUE FEMININE et en PRO B. Il faisait cela avec compétence et dévouement depuis de longues années.

Après avoir retiré les nominations en PRO A, il y a plusieurs années, la FFBB a maintenant retiré aux ligues les nominations en LFB et PRO B. Ces dernières seront assurées par le même répartiteur mis en place au niveau national pour les PRO A.

Particulièrement touché par cette décision fédérale injuste, M. BOUCHENDHOMME a adressé sa lettre de démission au président du CDNBB.

Cependant, M. CATTELLE, après en avoir avisé le comité directeur, n'a pas encore entériné cette démission. Il souhaite encore tenter de convaincre M. BOUCHENDHOMME de revenir sur sa décision et de reprendre ses fonctions au sein du CDNBB. Il demande donc aux clubs si ces derniers acceptent cette position.

Devant la position unanime des clubs, M. CATTELLE les remercie du soutien dont ils font preuve. Il lui transmettra cela. Cela devrait le toucher. De toute façon, la commission QUALIFICATIONS continuera à fonctionner car c'est extrêmement important.

- **Commission REGLEMENTS – SALLES ET TERRAINS : M. Michel LEBEAU (excusé)**

Il y a peu de modifications au niveau des salles et terrains sauf pour les clubs de haut niveau qui vont être obligés de mettre en place les nouveaux tracés.

Pour les équipes fédérales et pré-régionales, le délai est reporté à 2012.

Cependant, pour les équipes départementales gérées par le CDNBB, M. CATTELLE réaffirme sa position : il n'imposera pas les nouveaux tracés car il est conscient que ce sont les municipalités qui mettent les équipements à la disposition des clubs. On ne peut pas impunément imposer des changements coûteux sans tenir compte du niveau où le club évolue.

En l'absence d'autre question, il est procédé au vote en vue de l'adoption du Rapport de la Commission Règlements – Salles et terrains :

**Contre : 0 voix                      Abstentions : 0 voix                      pour : 20235**  
**Le Rapport de la Commission Règlements – Salles et terrains est adopté à l'unanimité.**

M. CATTELLE propose de remettre les trophées des challenges EXPLOIT/CORRECTION.

Ces challenges s'adressent aux équipes engagées en championnat pré-régional.

Un classement est établi en fonction de l'exploit (des points sont attribués à une équipe qui bat une équipe mieux classée)

Des points sont retirés à chaque faute technique ou disqualifiante. Toute faute disqualifiante avec rapport exclut de ce challenge.

M. BOULOGNE appelle les équipes récompensées (voir annexe).

- **Commission SPORTIVE :** **M. Gilbert MAILLARD**  
**Mme Marie-José DEMEULEMESTER**  
**M. Jean-Michel PITTAVINO**  
**M. Michel LEBEAU (excusé)**

M. MAILLARD fait remarquer que la commission sportive s'est étoffée et que les tâches ont été réparties.

En l'absence de toute autre question, il est procédé au vote en vue de l'adoption du Rapport de la Commission Sportive :

**Contre : 0 voix                      Abstentions : 0 voix                      Pour : 20235**  
**Le Rapport de la Commission Sportive est adopté à la majorité.**



- **Commission Technique :** **MM. Joël STAELENS, Guy DELROT, Christian CIESIELSKI (excusé) assistés par M. Mickaël PETIPA**

M. STAELENS rappelle aux entraîneurs qui souhaitent passer le brevet d'état que la saison prochaine, ce sera la dernière session. Il donne la parole à Mme DASSONVILLE qui voulait annoncer que le jeune Paul-Lou FIQUET du BCM GRAVELINES a fait son entrée en équipe de France U15 mais aussi en U16 grâce à son niveau de jeu. De même, Valentin BIGOTTE de GRANDE SYNTHÉ et Romain PINTIAUX sont avec les U18. De nombreuses filles sont aussi dans les équipes de France.

Ces réussites sont en partie grâce au travail fourni dans les clubs et dans les sélections. Il ne faut pas empêcher un jeune talentueux d'aller en sélection car c'est une belle aventure. S'il a un bon niveau, il faut accepter qu'il quitte le club pour jouer à un niveau que le club ne lui donnera pas.

Mme DASSONVILLE précise que les formateurs du CREPS sont à la disposition des clubs pour aider à former les joueurs, surtout les « grands ». M. STAELENS ajoute que les joueurs de petite taille intéressent les sélections aussi. Il remercie les parents, les entraîneurs de clubs et des sélections qui les accompagnent tout au long de la saison et les encouragent à travailler dans ce sens-là.

M. CATTELLE approuve tout à fait le discours de Mme DASSONVILLE dans le sens où, si un joueur a des capacités, il faut l'aider à les développer. Mais cela doit se faire en toute clarté et en accord avec la déontologie. Il faut que ce soit dans le cadre d'un vrai projet sportif : il faut être capable d'offrir un plus au joueur ou à la joueuse et voir l'intérêt du jeune avant tout.

Chaque saison et encore cette année, des clubs « débauchent » des jeunes joueurs et ce de plus en plus tôt, des poussins/poussines.

INTERVENTION de M. THOMAS (LMBC) : Il faut proposer un véritable projet sportif au jeune joueur talentueux mais aussi ne pas négliger le projet scolaire. Le déracinement familial n'est pas toujours une réussite et il faut bien y réfléchir avant. De nombreux échecs sont à prendre en compte chez ces jeunes qui, plus tard, se retrouvent désemparés. Il ne faut pas aller à l'échec.

La FFBB mettra en place au cours de la saison 2010/2011 un championnat JUNIORS masculin et féminin. Il va y avoir recréation de la catégorie JUNIOR qui avait été supprimée. Ce championnat concernerait les joueurs de « moins de 20 ans ». Pour participer à ce championnat, l'engagement se fait avant le 1<sup>er</sup> novembre directement à la FFBB (copie à la ligue) qui constituera des zones en fonction des équipes engagées. La 1<sup>ère</sup> phase sera régionale ou regroupera plusieurs ligues. La 2<sup>ème</sup> phase se fera sous forme de plateaux pour déterminer deux finalistes qui se rencontreront pour une finale à BERCY. (pour de plus amples informations voir règlement particulier JUNIORS)

Au niveau de la Ligue, cela n'aura pas d'incidence : le championnat ESPOIRS sera maintenu dans les mêmes conditions pour les « moins de 23 ans ». Le CDNBB a décidé de ne pas modifier ses championnats pour le moment. Ce sera revu pour la saison prochaine, si besoin est.

M. CATTELLE explique le fonctionnement de la licence AS, aussi appelée double-licence, pour permettre au junior de jouer dans un autre club que le sien. Le club d'accueil est celui qui a le plus de licence AS. Il récupérera les joueurs AS (au maximum 4) pour constituer une équipe qui jouera dans ce championnat.

L'objectif est de permettre aux joueurs qui jouent peu dans leur club (banc du Haut Niveau) de jouer à un niveau intéressant. Cette licence AS est donc étendue aux autres niveaux de compétition.

En l'absence d'autre question, il est procédé au vote en vue de l'adoption du Rapport de la Commission Technique :  
**Contre : 0 voix                      Abstentions : 0 voix                      Pour : 20235**  
**Le Rapport de la Commission Technique est adopté à la majorité.**

M. CATTELLE décide, cette année, d'attribuer un insigne d'or à une personne méritante : Mme GRUSZCZYNSKI. Ces insignes récompensent des services rendus au basket. Ils peuvent même être attribués à des non-licenciés. Quatre insignes d'argent ont été attribués lors de la réunion générale des clubs du MARITIME le 21 mai 2010 et 2 insignes d'or.

## **8 – RAPPORT FINANCIER**

- ✓ La parole est à M. DESRUMAUX qui rappelle que le compte de résultats a été envoyé aux clubs pour lecture.
    - Le total des produits : 1 021 204,91 euros,
    - Le total des charges : 941 782,06 euros,
    - Le résultat de l'exercice est positif : 79 422,85 euros.
- Le compte de résultats est annexé au présent Procès Verbal.

## **9 – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

M. HOUDAER présente son rapport sur le contrôle des comptes relatif à l'exercice clos le 30 avril 2010. Le résultat est bénéficiaire. Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à l'issue de cet exercice.

Le résultat est bénéficiaire de 79 422,85€.



En l'absence d'autre question, il est procédé au vote en vue de l'adoption du compte de résultats :

**Contre : 0 voix                      Abstentions : 0 voix                      Pour : 20235**  
**Quitus est donné au Trésorier Général, à l'unanimité, pour sa gestion financière.**

M. CATTELLE souligne l'excédent qui a été réalisé cette saison encore. Il ira s'ajouter à l'argent dont le CDNBB dispose pour la construction du nouveau siège, dont le projet est bien avancé. Le passage chez le notaire pour la signature de l'acte de vente du terrain est imminent (fin juin). M. CATTELLE rappelle qu'un courrier avait été envoyé aux clubs pour faire connaître le choix des comités directeurs : le siège sera à PHALEMPIN et non à ORCHIES.

Aucune remarque n'est parvenue à la suite de cette information.

Le siège sera donc établi sur un terrain arboré de 5200m<sup>2</sup> près du complexe sportif municipal. Les travaux devraient commencer, après dépôt de la demande du permis de construire, dès septembre-octobre 2010 pour se terminer en fin de saison 2011.

Ces fonds de réserves seront donc investis dans le nouveau siège car celui de RONCHIN, devenu particulièrement vétuste, pose des problèmes de fonctionnement. C'est aussi le résultat d'un travail de convergence et de mise en commun avec la ligue dont on ne peut que se féliciter.

## **10 - BUDGET PREVISIONNEL 2010/2011**

M. DESRUMAUX commence par le budget prévisionnel qui a été envoyé aux clubs pour lecture (voir en annexe). Chaque club a reçu aussi les dispositions financières.

DOLEANCE DE M. RICHLAK (USAPH) : « Est-il possible de geler le prix des licences pour que les clubs puissent « souffler » une année car les partenaires deviennent de plus en plus rares ? »

REPONSE DE M. CATTELLE : « Il y a eu une période qui a duré 8 ans et pendant laquelle le prix des licences a été gelé grâce à des aides du conseil général. Le problème, c'est que quand on ne bénéficie plus de ces aides, on doit augmenter le prix des licences. Les charges de personnel du CDNBB correspondent à peu près à la part financière des licences. Cela a provoqué un tôle général.

La Convention Nationale du Sport qui régit les employés leur propose des augmentations régulières que la trésorerie doit assumer.

Donc pour la pérennité du CDNBB, il ne serait pas prudent de geler le prix des licences car il faudrait l'augmenter plus fortement à un moment donné. Il est donc préférable de prévoir une augmentation minimale mais régulière. Je ne suis pas insensible aux difficultés financières que vous rencontrez dans vos clubs. »

A l'issue des questions sur le Budget Prévisionnel, il est procédé au vote en vue de son adoption :

**Contre : 0 voix                      Abstentions : 0 voix                      Pour : 20235**  
**Le Budget Prévisionnel est adopté à l'unanimité.**

M. BOULOGNE annonce les dernières récompenses de la saison pour les seniors masculins et féminins. (Voir en annexe)

## **11 – DISCOURS DE CLOTURE**

M. CATTELLE donne la parole à M. BLANPAIN :

*« Nous avons été heureux de vous recevoir pour cette assemblée générale. Notre club a fêté cette année son 50<sup>ème</sup> anniversaire malgré quelques changements de noms mais toujours sous l'égide du basket.*

*Voici quelques souvenirs que je voudrai remettre à M. le Président, M. BOULOGNE, Vice-Président et M. MARTINACHE et M. LY SIN CHENG et pour Mme GRUSZCZYNSKI qui nous a aidés à faire cette assemblée.*

*Merci »*

M. CATTELLE clôture :

*« Nous arrivons au terme de cette assemblée générale. Je tenais déjà à vous remercier de la patience dont vous avez fait preuve malgré les difficultés que nous avons rencontrées.*

*Une saison se termine et une autre commence. Nous avons parlé tout à l'heure de Michel BOUCHENDHOMME et je suis sensible à votre appui pour le faire revenir.*

*Je vous propose donc, que chacun lui envoie un mail.*

*Pour terminer quelques rendez-vous :*

*La semaine prochaine aura lieu à Marck-en-Calais l'Assemblée Générale de la Ligue Nord/Pas-de-Calais. Je vous rappelle que cette Assemblée Générale est obligatoire pour les clubs engagés en Championnat Régional ou Fédéral, que ces clubs ne peuvent disposer que d'un mandat (c'est-à-dire présence du Président ou il délègue à un licencié de son propre club).*

*Par contre, les clubs qui n'évoluent pas en championnat régional peuvent être représentés et auquel cas vous pouvez donner un pouvoir.*

*J'aurai le plaisir de vous revoir la saison prochaine en septembre lors de vos réunions de rentrée dans vos différents districts.*

*Je vais remercier le club de Saint Amand qui a mis à notre disposition cette super salle et vous invite à prendre part au pot de l'amitié.*

*Merci à toutes et à tous pour tout ce que vous faites pour le basket nordiste. »*

Pour le C.D.N.B.B.,

Le Président,  
Alain CATTELLE

la Secrétaire Générale,  
Dorienne GRUSZCZYNSKI

Pièces annexées au présent Procès-verbal :

- Procès-verbal de vérification du quorum,
- Procès-verbal du 1<sup>er</sup> tour des élections partielles du CDNBB,
- Procès-verbal du 2<sup>ème</sup> tour des élections partielles du CDNBB,
- Bilan financier de la saison 2009/2010,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Budget Prévisionnel pour la saison 2010/2011,
- Résultats du Challenge Exploit / Correction, 2009/2010,
- Palmarès des Championnats pour la saison 2009/2010,
- Récompenses Départementales et Fédérales 2009/2010 (dotations LRNPDC et CDNBB).